

ANNEXE 1

**CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE CALCUL ET DE VERSEMENT
DES INDEMNITES JOURNALIERES DE L'ASSURANCE MALADIE ET
MATERNITE AU TITRE DU REGIME OBLIGATOIRE**

L'entreprise :

Siégeant :

Représentée par,
représentant légal de l'entreprise,

déclare :

- je maintiens le salaire à l'ensemble de mes salariés et les indemnités journalières doivent m'être reversées
- Je ne pratique pas le maintien de salaire et les indemnités journalières doivent être versées directement au salarié

Fait à, le

Pour l'Employeur,

M/Mme,

Le représentant légal de l'employeur